soit, ou s'attend à ce que la réponse soit donnée dès que possible.

Yokohama, 29 avril. — La date extrême fixée pour la ratification du traité de Simonoseki expire le 8 mai. Les Japonais pensent que lorsque la Chine aura ratifié ce traité, il n'y aura plus de place pour une intervention des puissances européennes.

LA BELGIQUE

UN ATTENTAT

EXPLOSION D'UNE BOMBE

au seuil d'une église

(De notre correspondant particulier.)

Bruxelles, 29 avril. — Un attentat a été accompli hier soir, vers 10 heures 1/2, au couvent des Missionnaires de Scheut, près de Bruxelles. (Ce couvent est une pépinière de religieux qu'on prépare à aller évangéliser les nègres du Congo).

La bombe a été placée tout contre la porte de l'église; quand elle a éclaté, un panneau de la porte a été démantibulé; les différentes ferrailles qu'en contenait l'engin ont été projetées sur les murailles avoisinantes; une porte de fer donnant accès au couvent a été percée à jour en plusieurs endroits. La détonation a été forte dans la ville. Mais bien qu'elle ait été entendue, personne ne s'est levé pour aller voir. Le couvent de Scheut est d'ailleurs situé à peu près en plein campagne, loin des habitations.

Des religieux ont cru, eux, en entendant le bruit, qu'un bâtiment s'effondrait dans les environs.

Ce n'est que ce matin à cinq heures que l'attentat a été découvert par le sacristain.

Le parquet vient de faire une descente en compagnie d'un expert, professeur de l'école militaire.

Les débris de l'engin ont été réunis.

L'enveloppe paraît être une simple boîte en fer blanc dont on a retrouvé les morceaux.

Tout fait supposer qu'on se trouve en présence d'un attentat anarchiste. Mais l'auteur a, certes, voulu simplement faire œuvre de destruction.

A cette heure là, dans ce quartier désert, on ne pouvait songer à faire des victimes.

Jusqu'à présent, le parquet ne possède pas le moindre indice.

DUX.

L'Election sénatoriale du Nord

La *Dépêche* a vu beaucoup de choses dans une simple information que nous avons publiée, sans aucun commentaire, sur les candidatures possibles à la succession de M. Merlin.

Si l'on en croyait notre confrère, la candidature de M. Morcrette-Ledieu serait déjà posée, et le *Progrès du Nord* lui accorderait sa sympathique appui.

Nous ne pouvons que confirmer ce que nous avons dit précédemment : le *Progrès du Nord*, fidèle à la discipline républicaine, appuiera le candidat qui sera choisi par le Congrès des délégués républicains.

Nous savons, toutefois, de ce centre que ce candidat ne sera pas M. Morcrette-Ledieu. D'autres noms ont été mis en avant, auparavant qu'il fût question de l'honorable conseiller général de Clary, et il en est un surtout qui unirait tous les suffrages : c'est celui de M. Dupreux.

Le dévoué président du comité républicain de Cambrai a décliné jusqu'ici les propositions qui lui ont été faites par l'union mitée des républicains du Cambrésis.

Mais nous apprenons qu'une nouvelle démarche sera faite auprès de lui, aujourd'hui mercredi, et nous sommes convaincus que cédant aux instances de ses concitoyens et de ses amis, M. Dupreux consentira à donner à son parti une nouvelle preuve de son dévouement.

M. Morcrette-Ledieu, on le sait, a déclaré dans la réunion de samedi qu'en présence de la candidature de M. Dupreux, il se dés*istait et engageait tous ses amis à voter pour lui.*

La succession de M. des Rotours

Ce n'est pas le 16 juin, comme nous l'avons annoncé hier, qu'aura lieu l'élection d'un député en remplacement de M. des Rotours, mais le 30 mai.

Chronique du Sport

CERCLE D'ESCRIME DE LILLE

Le Cercle d'Escrime de Lille a célébré dimanche dans un magnifique local, hôtel de l'Europe, son premier assaut international. Jamais l'idée d'escrime n'a été mieux rénssie.

La décoration des salles, où se donnait les assauts, était splendide avec ses hommes d'armes, barrées de fer, entourés de fleurs et de plantes ornementales.

Nous félicitons M. Ragot du goût exquis qu'il a su déployer pour arriver à orner aussi merveilleusement la salle d'armes, et nous lui adressons à la planche d'armes entourée de plantes vertes fleuries, due à l'initiative de M. le président A. Ghesquier.

Nous avons remarqué parmi l'assistance MM. le général Chanzine qui a présidé les assauts d'une une grande maîtrise, le général Avon, le colonel et Mme de Benoist, le lieutenant-colonel Royer, beaucoup de jeunes et jolies dames que les assauts intéressaient vivement ainsi qu'un grand nombre de notabilités et d'officiers de la garnison.

**

A 3 h. 1/2, commencent les assauts.

M. Hallermoll, cercle de la Concorde, Anvers, et M. Félix Cloux, le sympathique vice-président du cercle, fournissent un assaut très vigoureusement mené, que M. Hallerhoff termine en prenant la belle.

M. le capitaine Bon, du 43e de ligne et M. Louis Fay, cercle d'escrime.

Dès assauts moins n'avons plus à faire l'éloge de M. le capitaine Bon, mais nous avons vu avec plaisir que M. Louis Fay lui a bien donné la réplique et que ce jeune tireur est en progrès sensibles.

L'assaut de M. le capitaine Bunzon, du 84e de ligne et Gaston Omer et M. Edouard Dumazières, formaient seuls ce cercle, a été bien mené; les adversaires ne tenant à bonne distance ne voulant rien risquer. M. le capitaine Bunzon, *que des meilleures lames de l'armée*, a trouvé dans M. Dumazières un tireur très régulier et résistant très bien, c'est un des bons assauts de la journée.

La première partie se termine par un assaut entre M. Sebbagh, professeur au cercle d'escrime de Bruxelles, et M. Gaston Le Blon, cercle d'escrime : c'est la première fois que M. Sebbagh tient à lutte ; nous avons trouvé que le jeune professeur du cercle d'escrime de Bruxelles était un jeu trop, ayant une belle position, finissant bien et vite; sa pointe reste toujours moins sûre il riposte très rapidement.

Cet assaut a été très remarqué, et M. Gaston Le Blon a vaillamment tenu tête à son redoutable adversaire.

La deuxième partie s'ouvre par un brillant assaut entre M. Vergez, maître d'armes, 2le dragons à St-Omer et M. Edouard Ragot, cercle d'escrime. Cet assaut nous a montré l'exquisit maîtrise toujours bien entraîné avec son jeu très fin et délicat il avait, en M. Ragot, un amateur distingué par sa façon de faire les armes et qui en saura vers-a M. Vergez a chaudement félicité après l'assaut.

L'assaut entre M. Challe, professeur au cercle d'escrime de Bruxelles et M. Jules Parsy, cercle d'escrime a été mené brillant.

M. Challe est un excellent professeur, doué de grands moyens physiques et il s'en sert admirablement. M. Jules Parsy s'est très bien défendu contre le professeur bruxellois.

L'assaut entre M. Th. Bénédgny, Cercle d'escrime de Bruxelles et M. Charles Lemoine, professeur du cercle d'alat, nous pourrions dire, et au-dessus avec mérite.

M. De Bénédgny est un des plus forts amateurs de la Belgique, d'une grande élégance et connaissant à fond la méthode française ; il a fourni un assaut très savant contre M. Lemoine, professeur du cercle que nous avons trouvé bien entraîné, cet assaut a été très applaudi.

2e partie. — Brillant assaut entre M. le capitaine Bunzon et M. Georges Menu, cercle d'escrime.

M. Georges Menu a très bien tiré ; ce jeune escrimeur nous a montré de solides qualités et il a été de tous points digne de sa déjà grande réputation. On sait que M. Georges Menu fut classé dans un rang excellent, au grand championnat de l'escrime à Paris.

Assaut très bien mené entre M. le capitaine Pélé du 43e de ligne et M. Georges Cahy, cercle d'escrime.

M. le capitaine Pélé a réussi sur son adversaire quelques belles attaques et ripostes ; nous félicitons chaleureusement M. G. Crépy du bel assaut qu'il a fait, c'est un escrimeur d'avenir et il a sous-lé vivement et avec grâce.

Nous avons vu avec plaisir l'assaut de M. Challe avec *M. Auguste Lemoine, cercle d'escrime.*

Cet assaut a été très bien conduit, nous félicitons de nouveau M. Challe de sa grande correction et nous applaudissons M. Auguste Lemoine qui a tirésavec une grande énergie.

L'assaut final a eu lieu entre MM. Vergez et Ch. Lemoine ; ces Messieurs ont exécuté un mur magistral et se sont montrés dignes l'un de l'autre : c'est dire que cet assaut a été admirable et il s'est terminé au milieu des applaudissements de toute l'assistance.

Après les assauts, les invités ont visité la salle d'armes et le jardin d'hiver ; de l'avis de tous l'installation du cercle est de toute beauté.

Les plumes et fleurs étaient à profusion dans les différents salons, ajoutant encore au pittoresque de ces luxueux amén-gement, et le coup d'œil, à l'arrivée, était superbe. Cette partie de décoration est due à M. Denecker-Alibert, horticulteur.

Ajoutons qu'un artist que programme, tiré sur très beau papier, en trois couleurs et or, par l'imprimerie Petit-Ragot, a été distribué aux invités.

**

Nous avons rendu compte hier du banquet offert par le Cercle d'escrime aux officiers, maîtres d'armes et amateurs qui avaient répondu à son appel, ainsi qu'aux membres de la presse, et nous avons dit un mot des discours prononcés.

Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire tous, et de ne pouvoir rapporter notamment les termes dans lesquels M. le vice-président Camus a rendu justice à nos collègues, à l'actif et dévoué président M. Ghesquier, à M. Ragot et à tous les membres du cercle.

Nous croyons toutefois devoir publier l'intéressant discours de M. A. Ghesquier qui résume bien l'œuvre du Cercle d'escrime et constitue l'esprit qui le guide :

« Messieurs,

» Le Cercle d'Escrime de Lille, fondé il y a un an, a donné aujourd'hui son premier assaut international. Nous sommes heureux, messieurs, de voir que vous vous êtes répondus avec empressement à notre invitation et je vous remercie du bienveillant concours qui vous avez bien voulu nous prêter.

» Nous regrettons de ne pas voir au milieu de nous un de nos bons amis, M. Fierlants, président du cercle d'escrime de Bruxelles, que la maladie retient chez lui ; j'ai tout à l'heure prié M. Sébbagh, professeur de notre intérprète auprès de lui et de lui exprimer les vœux que nous formons pour son prompt rétablissement.

» Le Cercle d'escrime de Lille continue sa marche en avant et nous espérons que de nouvelles adhésions compléteront bientôt le chiffre que nous avons atteint ; grâce à votre zèle, messieurs et chers camarades, il faut que vous accordiez à l'escrime le plus de temps que vous pouvez lui donner afin de permettre à votre professeur, M. Ch. Lemoine, de former pour l'an prochain de nouveaux tireurs. J'espère pouvoir compter sur tout votre dévouement pour me seconder dans l'œuvre que nous avons entreprise et que le succès couronnera.

» Je vous remercie encore de bien à la santé de M. le général Chanzine qui a bien voulu présider nos assauts et qu'un engagement antérieur nous prive de sa présence au banquet.

» A nos amis de Bruxelles et d'Anvers pour les remercier de leur bienveillante gracieuse concours.

» Pour terminer je vous souhaite mes nombreux heureux et fiers de voir pratiquer l'art si difficile et si élégant.

» A nos membres de la Presse qui ont bien voulu accepter d'assister à notre banquet et que je remercie de leurs sympathiques encouragements, je vais porter santé nous donnant chaque fois qu'il s'agit de rendre service.

» Je bois à votre santé, mes chers camarades, dont je tiens à conserver l'estime et l'amitié toute ma vie. A ce sujet, je vous rappellerai qu'entre nous, il ne doit jamais avoir la moindre discussion ni le moindre ressentiment afin que l'amitié ne soit pas un vain mot.

» Pour arriver à ce but, il faut, il faut vous souvenir de notre devise : « Tous pour un, un pour tous, et comme nous sommes les Belges mettons en pratique leur emblème patriotique,

» L'Union fait la Force ».

» Je bois Messieurs à votre santé ! »

Chronique Locale

ROUBAIX

La grève Cattelain et Cie

Hier matin douze ouvriers ont repris le travail aux anciennes conditions.

Le nombre des rentrées aurait sans doute été plus fort si ce n'avait été jour férié. On croit que la grève se terminera sapidement.

Concours de pinsons du 1er Mai

300 fr. prix en espèces

1. Boulevard de Belfort. Les inscriptions sont reçues chez M. Sansselar, cabaretier, — 2, rue de Lannoy. M. François Allard reçoit les inscriptions — 3, Rue de Bouvines. M. Notel cacaretier, est chargé des inscriptions — 4, Rue de la Perche On se fait inscrire chez M. Désiré Bonnet, cabaretier — 5, rue Cugnot. — La liste d'inscription est tenue par M. Turpin, cabaretier. — 6, Rue du Béthune et du Luxembourg. — M. Boyer, cabaretier, inscrit les amateurs — 7, rue Gillotin. M. Victor Dralain, dresse la liste d'inscription. — 8, Rue de Blanchemaille — M. Mathon, cabaretier inscrit les concurrents — 9, Rue de Toulouse. Le bien d'inscription est chez M. Fredy, cabaretier. — 10, Rue Meyerbeer. — M. Gustave Hazegroucy, cabaretier reçoit les inscriptions — 11, Rue de l'Ommelet. Les inscriptions sont faites chez M. Desmoulliez cabaretier. — 12, Rue d'Alger. Les inscriptions sont reçues chez M. Victor Piétin, cabaretier.

Règlement des concours : Article premier. — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er mai, à 5 heures du soir.

Art. 2. — Tout inscrit sera considéré comme propriétaire du pinson admis à concourir.

Art. 3. — Les concours commenceront le 1er Mai, à 5 heures du matin.

Art. 4. — Une commission spéciale surveillera chaque concours.

Art. 5. — Tout concurrent qui marquera faux sera en cage pendant le reste des concours.

Art. 6. — Les concours sont réservés aux amateurs domiciliés à Roubaix.

Art. 7. — Les prix sont ainsi servants attribués pour chaque concours :

1er prix (haut nombre), 10 fr en espèces — 2e, nombre suivant, 9 fr. — 3e, id., 8 fr. — 4e, id., 7 fr. — 5e, id., 2 fr. — 6e (au nombre), 2 fr.

Art. 8. — Le premier prix sera décerné au plus haut nombre. Les autres prix suivants seront gagnés par les plus rapprochés des nombres supposés. Enfin, le sixième prix sera attribué au plus bas nombre.

S'il arrive que deux pinsons fussent aussi rapprochés l'un de l'autre d'un nombre supposé, le plus haut nombre emportera le prix.

Art. 9. — Le paiement des prix en espèces s'effectuera aussitôt après les concours, aux lieux désignés.

Auditions Musicales

Voici l'ordre dans lequel les Sociétés musicales exécuteront le dimanches, au Jardin de Barbieux, de 5 à 7 heures du soir et le jeudi, place de la Liberté, de heures 1/2 à 10 heures du soir.

Dimanche 19 mai, Grande Harmonie — Jeudi 23, Association Symphonique — Dimanche 26, Fanfare « La Paix » — Jeudi 30, Fanfare « La Paix » — Jeudi 6 juin, L'Union des Trompettes — Dimanche 9, Fanfare Delattre — Jeudi 13, Fanfare Delattre — Dimanche 16, Concordia-Harmonie Jeudi 20, Concordia-Harmonie — Dimanche 23, Grande-Harmonie — Jeudi 27, Grande Harmonie — Dimanche 30, Fanfare de Beaurepaire — Jeudi 4 juillet, Fanfare de Beaurepaire — Dimanche 7, Fanfare « La Paix » — Jeudi 11, Fanfare « La Paix » — Jeudi 18, L'Union des Trompettes — Dimanche 21, Fanfare Dela tre — Jeudi 25, Fanfare Delattre — Dimanche 28, Concordia-Harmonie — Jeudi 1er août, Concordia-Harmonie — Jeudi 8, Fanfare de Bon-repaire — Dimanche 11, Grande Harmonie — Jeudi 15, Association Symphonique — Dimanche 18, Fanfare « La Paix » — Jeudi 22, Fanfare « La Paix » — Dimanche 25, Concordia-Harmonie — Jeudi 29, Concordia-Harmonie — Jeudi 5 septembre, Fanfare Delattre — Dimanche 8, Fanfare de Beaurepaire.

Le dimanche, les Sociétés possèdant un uniforme devront le revêtir.

Il est entendu, entre les diverses sociétésal l'une d'elles ne pouvait exécuter à une date assignée, elle en prévriendrait l'administration municipale et la Société dont le tour suivrait, quinze jours avant l'audit ou à laquels un événement empêcherait de jouer.

Les auditions de l'Association Symphonique seront données au square Pierre Catteau et à 5 heures du soir.

Les auditions chorales auront lieu dans une salle et seront arrêtées ultérieurement.

Une double arrestation pour vol

Un mécanicien, François Dewille, 18 ans, et son frère Florimond, 15 ans, ont été arrêtés dimanche soir, pour vol à la foire de pipes et pipes-cigarettes.

Ils ont été écroués au dépôt du 2e arrondissement.

Commencement d'incendie

Hier matin, vers dix heures et demie, Mme Vandewaele, rue de la Lys, fort Wattel, était sortie pour affaires, lorsque rentrant quelques minutes plus tard elle s'aperçut que le feu était dans un panier contenant du linge de valeur.

Aussitôt, elle appela au secours ; un pompier et un voisin se rendirent sur les lieux, et eurent de peu de temps, éteignirent le feu.

Les dégâts s'élèvent à une trentaine de francs, couverts par une assurance.

Bris de clôture

Dimanche soir, Pierre Delleur, 39 ans, et Marie Hiaire, 21 ans — se sont livrés à des voies de fait sur la veuve Boulé, rue d'Isly, 37.

Ils ont de plus brisé différentes choses dans l'estaminet.

Tous deux ont été arrêtés et écroués au poste du 2e arrondissement.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 27 et 28 avril 1895

		Versements			
Roubaix,	Samedi	79	dépôt.	7 nouv.	21,871 »
Id.	Dim.	185	—	31 —	39,085 »
Lannoy	—	27	—	2 —	6,985 »
Croix	—	26	—	4 —	3,172 »
Wattrelos	—	36	—	6 —	9,865 »
Ascq	—	4	—	1 —	336 »
Totaux		346		49	81,677 »

		Remboursements	
Roubaix,	Samedi	73	remboursem. 22,099 80
Id.	Dimanche	106	— 33,692 50
Lannoy	—	14	— 9,795 50
Croix	—	14	— 2,677 10
Wattrelos	—	19	— 4,619 19
Ascq	—	1	— 103 »
Totaux		218	73,941 33

Les opérations du mois d'Avril, sont suivies :

A Roubaix, par MM. Alexandre Cateaux et E. Toulemonde, Utilitez directeurs et MM. Paul Meilleurux et A. Vernier-Lagache, directeurs adjoints. — A Lannoy, par M. Delfennes-Vanhaeke. — A Croix, par MM. Achille Florin et Désiré Deleslis — A Wattrelos, par MM. Louis Beuscart et Ferdinand Bigbin — A Ascq, par MM. Aug. Sainléger et Henri Alvoine.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, et pour les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements les jours ordinaires de 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le caissier : FRÉMONT.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 22 au 27 avril 1895

	Nomb. de colis	kilos
Soie. . . .	22	2,206
Laine peignée	3,610	419,446
Laine filée	1,205	110,847
Blousses. .	140	13,140
Coton. . .	434	49,267
Totaux. . .	5,467	625,860
Décreusage. . .	30	1 opérations
Tirage . . .	617	1,9 id.

Le Directeur,
L. BIPPER

Photographie artistique Victor HERMANT

165, GRANDE-RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime
Portraits de toutes dimensions 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

Photographie J. QUEQUIN

97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

TOURCOING

Mort d'un lieutenant de pompiers

M. Victor Scohy, lieutenant du corps des pompiers, est décédé hier dans l'après-midi, après une maladie d'environ quinze jours. M. Scohy appartenait depuis de longues années au corps des pompiers et à la société des sauveteurs du Nord.

UN HOMME BROYÉ

par le train d'Halluin-Menin

Un terrible accident s'est produit dimanche soir, à peu de distance de la barrière de l'Epinette sur la ligne ferrée de Tourcoing à Menin.

Un infortuné jeune homme qui allait hier lundi atteindre sa vingt et unième année en a été victime.

Paul-Henri Decottignies était le fils aîné de Mme veuve Decottignies qui vit actuellement avec son beau-frère M. Henri Décottignies, la ferme du Blanc-Ballot, au bord de la commune de Mouveaux, et il habitait avec ses frères aînés qui sont plus jeunes que lui.

Dimanche, Paul et son frère allèrent passer leur journée à Lille. Ils rentrent, pour revenir, le train de 8 h. 40 et descendirent à Roubaix. Dans l'encombrement des voyageurs, les deux jeunes gens se perdirent.

Le plus jeune croyait avoir recherché en vain son frère Paul puit pour regagner son domicile le cai du boulevard, et rentra chez lui. Mais Paul ne revenait pas et l'on se montra fort inquiet dans la maison, pressentant un malheur.

Vers dix heures, deux citoyens, MM. Prosper Cornille, 39 ans, tisserand et Alfred Tiberghien, 19 ans, *domestique*, tous deux demeurant à *Epinette*, *étaient avoir vu sur la* ligne, à 5 mètres environ de la barrière, un homme étendu entre les rails.

Il était mutilé et avait cessé de vivre.

Une autre personne avait apporté la même nouvelle au cabaret Turpin, au Blanc-Seau.

Le sous-brigadier Delporte, informé, avisa M. le commissaire central. Mme Dudot, commissaire spécial ; Agrand, commissaire adjoint, Alavoine, sous-chef de gare et Duhau, piqueur des travaux, se transportèrent sur les lieux.

On relève le cadavre du jeune homme qui portait au front une horrible blessure qui laisse s'apercevoir la cervelle.

Le bras gauche était fracturé dans la partie moyenne et presque complètement arraché ; il ne tenait plus que par quelques lambeaux de chair.

Dans les poches du cadavre on trouva un porte-monnaie contenant 17 fr. 10 : une montre en or, un porte-cigare, un couteau et un petit livre de messes arrêté par l'accident et portant sur la première page le mot coupé... ligoles à l'Epinette.

C'est ce qui aida à établir l'identité du malheureux. Les constatations permirent de se rendre compte que le jeune homme qui avait dû enjamber la voie ferrée à la barrière du Blanc-Seau avait été atteint par le machine 3349 de train de messageries 3974 qui arrive à Tourcoing à 9 h. 55.

Le mécanicien de ce train n'a absolument rien vu.

Le cadavre était déchaussé. L'une des bottines, déchiquetée a été retrouvée à 95 mètres du lieu de l'accident, ce qui indique une traînée de corps.

Les vêtements, du reste, étaient en lambeaux.

Le cadavre a été transporté, à deux heures du matin, à l'Hôtel-Dieu, où il a été reconnu hier matin par l'oncle du défunt, M. Henri Decottignies.

Nous ajoutons à décrire le désespoir des parents du malheureux jeune homme qui a péri de si tragique façon.

Un incendiaire

Le nommé Augustin Demeester, 49 ans, qui depuis 5 ans déjà a quitté le domicile de son père qui habite rue de Mouveaux au Blanc-Seau, ne voulait absolument se livrer à aucun travail, et revenu samedi entre quatre et cinq heures du soir.

Les jeunes frères et sœurs en l'apercevant, mirent le verrou à la porte, mais Augustin, l'enfonça à coups de pied, frappa les enfants qu'il forçait à s'enfuir, et mit ensuite le feu aux rideaux des fenêtres et à des vêtements. Il regardait le tout accomplir sans rien faire, quand deux voisins intervinrent, arrachèrent et jetèrent les objets enflammés, puis prévinrent la police.

Le sous-brigadier Delporte arrêta Augustin Demeester, qui fut mis à la disposition de M. Lenoble, commissaire de police du 1er arrondissement. Cet individu est très excité. Il nie avoir frappé ses frères et sœurs et avoir mis le feu. Il dormait, dit-il, sur la fenêtre, et en se réveillant a vu que tout brûlait.

Arrestation

Le garde-champêtre Boulois et l'agent Hoogried passant dans la nuit de dimanche à l'Epine, en tournée de patrouille, entendirent une détonation d'arme à feu. Ils allèrent dans la direction et trouvèrent deux individus qu'ils interpellèrent et qui fournirent des réponses incohérentes et décèlent qu'ils revenaient du Blanc-Seau. Ces deux individus furent amenés au poste.

Un d'eux, Louis Berra, 20 ans, rattacheur, a été trouvé nanti d'un coup de poing américain ; il a été maintenu sous l'inculpation de port d'arme prohibée. L'autre, Rémi Gabriel Lefebvre, est inculpé d'avoir il y a quelque temps soustrait une somme de 5 fr. à un sieur Formont de la Croix-Rouge. Les deux individus arrêtés habitent ce quartier.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 100

La Margot

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

MARC MARIO

Il avait ajouté à sa figure une petite barbe courte et presque blanche. — Il avait ajusté sur sa tête une perruque posée avisiblement et dont la coiffure admirablement arrangée achevait de donner à tout son être l'air d'un vieux beau.

Ainsi vêtu, il était sorti vers neuf heures et s'était rendu chez un loueur de voitures.

Il lui a coupé pour la matinée et il se fit conduire à la rue du Vieux-Colombier.

Lapalud se rendait à l'Agence Lautal et Cie.

Il voulait que tout contribuât à rendre son personnage le plus vrai possible et il avait pris une voiture de louage pour se donner le ton d'un homme riche.

Ce fut Isidore qui lui ouvrit la porte.

Il demanda à voir M. Lautal.

— Si monsieur veut me dire son nom, demande le complice de la maison, je vais l'annoncer.

— Voici ma carte, répondit Lapalud.

Il tirait de sa poche un élégant porte-cartes en peau de serpent, d'où il tira une carte timbrée du tortil de baron, et sur laquelle se lisait ce nom :

LE BARON LAPALUD

Isidore disparut un instant puis il revint en disant :

— Si monsieur le baron veut bien passer par ici.

Lapalud le suivit et entra dans le cabinet que nous connaissons.

Lautal lui offrit un siège.

Sans être interrogé, le policier amateur commença :

— J'ai appris par une de mes amies que vous vous occupiez avec succès de recherches de personnes, de recherches confidentielles, d'enquêtes discrètes, dit-il.

— Parfaitement, fit Lautal.

Lapalud observait attentivement son homme.

— J'ai connu autrefois à Lyon une jeune personne qui a disparu depuis un assez grand nombre d'années et que je voudrais bien retrouver.

— Comment se nomme-t-elle ?

— Caroline Mornay.

— Vous pouvez, sans doute, me fournir quelques renseignements qui me mettront sur un trace, demanda Lautal.

A ce moment, Lapalud se mit à sourire, et comme rien dans la conversation ne pouvait expliquer cette hilarité, l'agent d'affaires était stupéfait et se demandait s'il ne s'avait pas affaire à un fou.

Lapalud remarqua son étonnement, mais il en conclut pas moins à sourire.

Alors, il dit :

— Veuillez m'excuser, monsieur, de la petite comédie que j'ai jouée jusqu'à ce moment devant vous.

La stupéfaction de Lautal augmentait.

— Je ne suis pas ce que vous croyez et je ne me nomme pas baron de Lapalud. — Cette coiffure appartient à un parfumeur cette barbe est postiche, et comme vous êtes compétent en cette matière vous pouvez maintenant savoir si je dis la vérité.

Lautal examinait attentivement le visage du faux baron, ses cheveux si bien arrangés, sa barbe si admirablement posée. Il constatait avec admiration qu'il avait devant lui un homme d'une habileté de grime incroyable.

— Que signifie alors, dit-il ?...

— Je vais avoir l'honneur de vous expliquer ma conduite. — Je suis venu chez vous pour solliciter la faveur d'être employé dans votre agence, et j'ai tenu à vous prouver tout de suite que je connais à fond la partie. J'ai appartenu autrefois à une agence qui a eu quelque célébrité, la maison Pellerin et Cie, rue Richer. Malheureusement, j'ai fait quelques bêtises et le dois le dire, j'ai été obligé de fuir en Angleterre pour laisser s'écouler un espace de cinq ans nécessaire pour que la prescription soit acquise à ma petite fredaine.

— Vous voyez, monsieur, que tout d'abord je me confesse à vous.

— Vous voulez, dites-vous, être employé chez moi, demanda Lautal ?

— C'est mon ardent désir. — Je connais admirablement la partie, ainsi que toutes ses combinaisons. L'agence Pellerin et Cie était une des plus puissantes de Paris.

— Je le sais. — Quelle partie y faisiez-vous ?

— Tout, absolument tout. — J'étais chargé des affaires les plus délicates, les plus secrètes. M. Pellerin avait d'ailleurs en moi une confiance absolue.

— Vous avez voulu vous présenter à moi en me montrant quel est votre talent de transformation ?

— C'est cela même, monsieur. J'ai voulu vous faire voir que j'avais les qualités requises pour le métier et j'ai poussé jusqu'en ces plus petits détails le personnage que j'ai représenté en ce instant devant vous. J'ai encore en soin de me faire conduire ici en voiture de louage.

Lautal examinait avec curiosité le solliciteur. Il trouvait que tout était parfait dans sa personne.

— Vous avez sans doute une petite fortune ? demanda-t-il ?

— Vous devez le penser, monsieur, que dans la maison Pellerin, avec les fonctions que j'avais, on gagne de l'argent, dit Lapalud avec un malicieux sourire.

— Nous avons besoin, Lautal et je vais lui parler de vous. — Nous avons précisément besoin d'un agent intelligent, car nous ne pouvons pas suffire nous-mêmes aux affaires courantes.

Lautal passa dans la pièce voisine.

Quand il revint avec sa rousse complice, Lapalud se leva et salua obséquieusement.

— C'est monsieur qui sollicite un emploi chez nous, dit Lautal.

— Oui, madame, répondit Lapalud en s'asseyant de nouveau.

Lautal présentait sa maîtresse l'habile subterfuge employé par le solliciteur pour faire valoir ses aptitudes professionnelles.

— J'y ai parfaitement été pris, dit-il en achevant son récit.

— En effet, j'y aurais été prise aussi, affirma Mme Lautal. La tenue de monsieur est irréprochable. Sa tête est admirablement réussie.

Lapalud souriait de contentement.

— Comment vous nommez-vous, demanda le directeur de l'agence ?

— Lapalud, répondit le policier-amateur. — Je suis votre voisin.

— Ah !

— Je demeure tout près d'ici, rue Madame, 5. — Je suis que depuis deux jours, l'est vrai, car j'étais à l'hôtel.

— Vous n'avez jamais appartenu à la sûreté, demanda Lautal ?

— Ah ! jamais, monsieur.

— Bien.

— J'ai, d'ailleurs, un casier qui m'en autorait, ajouta Lapalud.

— M. Gillet, dit Lautal à sa complice, était autrefois dans la maison Pellerin.

— Oui, madame, et je disais tout à l'heure à M. Lautal que j'ai le bonheur d'y tenir un emploi tout à fait de confiance.

— Eh bien ! fit Mme Lautal, il me semble que M. Gillet serait parfaitement notre affaire, puisque précisément nous cherchons un agent.

— C'est ce que je pensais.

— Que gagniez-vous chez M. Pellerin, demanda la maîtresse de Lautal ?

— J'avais mille francs par mois fixe et dix pour cent sur les bénéfices.

— Je le veux bien, répondit-elle.

— Je le veux bien, répondit-elle, demanda le directeur de l'agence au faux Lion Gillet ?

— Ces conditions me plaisent parfaitement répondit Lapalud.

— Notre maison est de fondation récente, mais elle ne tardera pas à prendre un grand développement. — Nous avons déjà en main d'excellentes affaires.

— Et le contribuerai à vous en amener de nouvelles, affirma Lion Gillet.

Lautal et Lapalud causèrent encore quelques instants. Ils convinrent de divers détails, et finalement il fut arrêté que, dès ce moment, Lion Gillet appartenait à l'agence de la rue du Vieux-Colombier.

Dès le lendemain, Lautal promit à son nouveau agent de lui donner de l'ouvrage.

Quand Lapalud sortit, il était radieux de contentement.

Son plan avait réussi au delà de ses espérances.

— Maintenant, se dit-il, les Lautal sont à moi. Je ne tarderai pas à voir clair dans leur jeu, et je saurai quelle est l'intrigue qu'ils combinent et dont ils nous font dire le plot. — Je ne me trompais pas, ce sont des bandits.

Il remonta dans sa voiture, se fit conduire à la remise du loueur où il régla ce qu'il devait, puis il revint chez lui.

Dans l'escalier, il rencontra Louis Rose.

Le vaurien ne le reconnut pas.

Lapalud le salua d'un signe.

Louis Rose se retourna, stupéfait d'être ainsi accosté par un inconnu.

— Vous sortiez, Louis Rose, demanda Lapalud en souriant ?

Cette voix rappela les souvenirs de Louis Rose.

— C'est vous, monsieur Gillet, s'écria-t-il ! Ah ! mince, alors. Eh bien ! vous aurez pu passer cent fois à côté de moi sans que je vous reconnaisse.

— Montez chez moi, dit Lapalud.

Ils remontèrent ensemble.

Lapalud ouvrit la porte et, sans que sa domestique l'eût vu, il entra dans sa chambre, la traversa et passa dans son petit salon.

— Expliquez-moi donc ce qui s'est passé, demanda Louis Rose, impatient de connaître la cause de cette transformation ?

— Je vous ai dit que j'allais m'occuper de Lautal, dit Lapalud ?

— C'est en leur honneur que j'ai fait ces trais de costume.

— Pas possible !

— C'est la vérité.

— Voyons racontez-moi ça. — Avez-vous réussi ?

— En plein ! — J'appartiens dès aujourd'hui à l'agence Lautal et compagnie.

— Quelle veine !

Lapalud fit alors le récit de la combinaison qu'il avait imaginée pour se faire agréer par Lautal et le dénouement qui en avait été.

Louis Rose trépignait de joie.

— Ah ! j'ai eu une fière idée, dit-il, quand le policier amateur eut achevé, en vous racontant mon affaire.

— Maintenant je les tiens, je suis de la maison; avant huit jours je saurai tout ce qui vous concerne.

— Enfoncé le Lautal ! roulé !

— Ah ! oui, roulé. Il ne sait pas qui il a pris chez lui. — Et vous, avez-vous trouvé quelque chose ?

— Ah ! j'ai du nouveau à vous apprendre, monsieur Gillet, répondit Louis Rose.

— De bonnes nouvelles ?

— Tout ce qu'il y a de plus bate.

— Voyons cela.

— Je devais aller ce matin flâner dans les passages de la rue de Rivoli pour tâcher de faire connaissance d'un des larbins de la comtesse, n'est-ce pas ?

— Eh bien ?

— J'ai fait mieux, monsieur Gillet. J'ai dégotté un vieux rouzou, un nommé Chandru, qui habite l'hôtel de Mme de Bellegarde, le c'est le fils d'un ancien jardinier du château, à ce qu'il paraît, et par reconnaissance pour les services rendus par son père, la comtesse le garde chez elle. — Le vieux lascar est devenu amoureux de la fille de chambre.

— Emilie ?

— Elle-même. Alors, vous comprenez, monsieur Gillet, ça va sur des roulettes. J'ai réussi à me mettre bien dans les pépères de Chandru. Je lui ai même parlé de vous.

— De moi !

— Oui, je lui ai dit que vous étiez mon père adoptif.

— Ah ! elle est bonne !

— Et je lui ai dit que je lui ferai faire votre connaissance.

— Bon.

A suivre.